

l'actualité

groupe UMP

S É N A T

INTERNATIONAL

MARDI 25 NOVEMBRE 2003 ■ N° 45

Israël et la Palestine s'étendent sur de petits territoires (21.000 km² + 6.000 km²). Le conflit dépasse très largement le problème de la superficie. Il est devenu un problème mondial et passionnel, observé par de très nombreux pays. Pour certains, c'est un chapitre non achevé de l'histoire coloniale. Pour d'autres, il touche à la religion, à la Terre Sainte. Aujourd'hui, deux nationalismes s'affrontent. L'histoire explique ce qui s'est passé, mais ce sont peut-être les problèmes actuels des sociétés israélienne et palestinienne qui permettent de réfléchir à l'avenir. Pour **Xavier de Villepin** (Français établis hors de France), le conflit israélo-palestinien plonge ses racines dans un passé plus que millénaire. Il évoque l'âpreté des combats que relate la Bible, pour un coin d'eau, pour une terre cultivable, pour Jérusalem. Parti d'une frugalité pionnière et héroïque, Israël est désormais un Etat moderne. Le monde arabe s'est transformé. Il était une constellation de féodalités, il est encore en retard. Le peuple palestinien peut être tenté par l'intégrisme et l'extrémisme, mais il a trop vécu au contact du pluralisme pour ne pas y adhérer, à son tour, et modifier son système politique avec une nouvelle génération. "La Bible n'est pas un cadastre, ni une carte de géographie". Elle nous enseigne des valeurs qui devraient finir par l'emporter.

PROJET DE LOI DE FINANCES 2004

Le Sénat a voté dans la nuit de mercredi à jeudi la partie recettes du projet de loi de finances (PLF) pour 2004, rapporté par **Philippe Marini** (Oise). Le texte amendé a recueilli 206 voix contre 113. Les communistes et les socialistes ont voté contre. L'Union centriste, a joint ses voix à celles de l'UMP. Ainsi, les principales mesures adoptées sont ● Deux mesures phares que sont l'amélioration de la prime pour l'emploi et surtout la réduction de 3% de l'impôt sur le revenu ● Adoption de la hausse de la taxe sur le gazole (2,5 centimes d'euros par litre) applicable à compter du 1^{er} janvier 2004. Pour le rapporteur général, il y a au moins quatre raisons de soutenir la hausse de la TIPP sur le gazole : - budgétaire : réduire l'écart entre l'essence et le gazole, - financière : désendettement du réseau Ferré de France, - écologique : pollution des moteurs diesels anciens et - politique : les plans du gouvernement précédent auraient porté la taxe à un niveau plus élevé ● Maintien, au moins pour 2004, du dispositif de déductibilité de la TVA sur les produits exonérés dans les départements d'outre-mer que l'Assemblée nationale proposait de supprimer en deux ans ● Le Sénat a élargi à l'ensemble des " institutions du spectacle vivant " (orchestres, théâtres, opéras, ensembles musicaux, compagnies chorégraphiques, cinéma) la réduction d'impôt prévue au titre du mécénat pour l'organisation des festivals ● Avec l'accord du gouvernement, le Sénat a adopté un amendement visant à permettre à un allocataire en fin de droit de continuer à percevoir l'ASS "à condition que l'intéressé se soit engagé dans une démarche active et encadrée de recherche d'emploi" ● Le Sénat a également adopté un amendement qui devrait ramener dans une fourchette de 8 à 10% au 5 janvier 2004 la hausse du prix des cigarettes. Cet amendement a permis, selon **Alain Lambert**, ministre délégué au Budget, de mieux répartir la hausse de la fiscalité entre les cigarettes les moins chères et les cigarettes les plus chères. Cette modification est

sans impact sur les prélèvements". "Le relèvement du prix des cigarettes va être poursuivi progressivement par les fabricants", qui "vont tenir compte de la situation du marché" ● Le Sénat a décidé la création d'un "fonds national de financement et de péréquation des infrastructures de transport" destiné notamment à financer "des grandes liaisons ferroviaires, autoroutières et fluviales permettant de désenclaver les régions de France" ● S'agissant de la redevance TV, les détenteurs d'un poste noir et blanc seront désormais taxés comme pour une télé couleur et l'obligation de déclaration qui s'impose aux vendeurs d'appareils de télévision sera étendue aux décodeurs ● Pérennisation du taux réduit de TVA (à 5,5%) pour les travaux sur les logements et les services d'aide à la personne (sous réserve de l'aboutissement des négociations européennes) ● Concernant les personnes dépendantes: triplement des bénéficiaires de la réduction d'impôt au titre des frais de dépendance (frais d'hébergement dans les établissements de long séjour) qui passent de 200.000 à 600.000 grâce à l'extension de cette mesure à davantage d'établissements. ● Réduction des droits sur les donations en pleine propriété (nue-propriété et usufruit) de 50% quel que soit l'âge du donateur entre le 25 septembre 2003 et le 30 juin 2005 ● S'agissant des plus values immobilières: imposition forfaitaire à 16%, à verser par le vendeur au moment où l'acheteur verse le montant; déchargement des obligations déclaratives dévolues au notaire; exonération totale des plus values au bout de 15 ans au lieu de 22 ans. Dès la 5^{ème} année abattement de 10% sur les plus values. Les plus values réalisées en 2003 restent soumises au régime antérieur ● Pour les entreprises : création du statut de jeune entreprise innovante (JEI) ; celles-ci bénéficieront notamment d'une exonération totale d'impôt sur les bénéfices au cours des trois premiers exercices bénéficiaires, puis de 50% lors des deux exercices bénéficiaires suivants.

TEMPS FORT

Le Conseil national de l'UMP se déroulera le 28 novembre à Villepinte. Trois tables rondes auront lieu sur l'Education, la Laïcité et le Travail.



■ VIOLENCES SCOLAIRES

Jean-Louis Lorrain (Haut-Rhin) a publié un ouvrage intitulé *violences scolaires aux éditions "que sais-je"*. Cet ouvrage livre les données statistiques les plus récentes en ce qui concerne le phénomène des manifestations de la violence. Il propose une typologie des violences et une classification plus détaillée. Il apporte des réponses aux violences expérimentées dans certains établissements et propose des remèdes ciblés dans la lutte pour les valeurs, plus à l'ordre du jour qu'une lutte contre la fatalité et l'impuissance. L'auteur constate également l'influence des médias et de l'importance des images et de la télévision sur le jeune public.

■ AEROPORT

Jean-François Le Grand (Manche), a remis au Premier ministre son rapport comportant des propositions pour favoriser le développement des aéroports en France. Il préconise notamment la création d'une communauté aéroportuaire en charge du développement, sous forme d'établissement public administratif.

■ INITIATIVE PARLEMENTAIRE

Robert del Picchia (Français établis hors de France) a présenté une proposition de loi, relative au système d'imposition des transmissions à titre gratuit des patrimoines des Français établis hors de France. Ce texte propose un régime dérogatoire pour les expatriés, en excluant de la soumission aux droits de mutation à titre gratuit les transmissions de biens dont le donateur a son domicile fiscal à l'étranger depuis au moins six ans au cours des dix dernières années.

Le Sénat a approuvé le projet de loi de financement de la Sécurité sociale rapporté par **Alain Vasselle** (Oise). Principales mesures : ● **Augmentation des recettes** : - Hausse de la taxation des tabacs autres que les cigarettes : - Augmentation des taxes sur la publicité pour les médicaments et instauration d'une "contribution exceptionnelle" sur le chiffre d'affaires des laboratoires pharmaceutiques : +150 M EUR - Utilisation accrue du recours contre tiers dans les accidents sportifs ou de voiture par les caisses de Sécu qui se retourneront vers les assureurs pour récupérer les montants des prestations aux victimes : +100 M EUR - Baisse de la marge des grossistes répartiteurs de la distribution pharmaceutique : environ +100 M EUR. ● **Modération des dépenses** : - Plus stricte application de la prise en charge à 100% des actes liés à une opération chirurgicale : 500 M EUR - Révision des prix de certains médicaments et produits de santé pour les aligner sur des médicaments comparables : 100 M EUR - Mise en oeuvre de la maîtrise médicalisée des soins de ville (meilleur contrôle des arrêts de travail et admissions en affection longue durée) : 660 M EUR - Gain de productivité et économie de gestion de la Caisse nationale d'assurance maladie : 60 M EUR - Responsabilisation des assurés sociaux par l'exclusion du remboursement des actes effectués en dehors de toute justification médicale, à l'exception des certificats médicaux pour le sport et des "certificats de constatation de coups et blessures ou de sévices" : non chiffré. ● **Forec** : (fonds de financement des 35 heures) - Suppression de ce fonds qui passe intégralement à la charge du budget de l'Etat - Apurement de la dette de l'Etat à la Sécu via la Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES) : 1,1 md EUR. ● **Hôpital** : - généralisation de la tarification à l'activité d'ici octobre 2004 dans les cliniques privées et d'ici 2012 dans les hôpitaux. ● **Retraite** : - Départ anticipé à la retraite pour les personnes ayant commencé à travailler jeunes et mesures pour les handicapés, coût : 1,2 md pour la Caisse nationale d'assurance vieillesse. ● **Famille** : - création de la Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje), coût : 200 M en 2004 pour la Caisse nationale d'allocations familiales.

PLANIFICATION

La Délégation du Sénat pour la planification, présidée par **Joël Bourdin** (Eure) a adopté un rapport d'information relatif aux perspectives à moyen terme de l'économie française pour la période 2004-2008. ● Le premier chapitre revient sur les prévisions de court terme pour l'économie française. Après une année 2003 difficile, l'année 2004 devrait être marquée par le retour de la croissance. ● Le deuxième chapitre examine les perspectives de l'économie française à l'horizon 2008. Un premier scénario met l'hypothèse que la croissance de l'économie française s'établit au rythme de 2 % par an sur la période 2005-2008, ce qui suppose une reprise modérée de la consommation des ménages et de l'investissement des entreprises, par une baisse de deux points du taux d'épargne des ménages, et une baisse du taux d'auto-financement des sociétés. Le deuxième scénario retient une hypothèse de croissance de 2,7 % par an, atteint au prix d'une baisse importante du taux d'épargne des ménages et d'une dégradation prononcée du taux d'auto-financement des sociétés. ● Le troisième chapitre détaille les perspectives de finances publiques à l'horizon 2008. A moyen terme, le rythme de réduction des déficits publics dépend beaucoup du rythme de la croissance. ● Le quatrième chapitre propose, enfin, de faire le point sur l'enjeu important que représente le taux d'emploi des "seniors" dans un contexte de vieillissement démographique de la société française. En effet, la France se caractérise par un taux d'emploi des seniors particulièrement bas qui pénalise le potentiel de croissance de l'économie française.

FRET FERROVIAIRE

Hubert Haenel (Haut-Rhin) et **François Gerbaud** (Indre) ont pris connaissance avec attention du plan de redressement du fret présenté par la direction de la SNCF. Ils constatent avec satisfaction que les mesures envisagées se situent bien dans l'esprit du scénario de rupture qu'ils estimaient seul de nature à pouvoir répondre aux défis posés. En substituant une politique de l'offre à une politique de la demande, en organisant la production en grands axes et en zones locales, selon les trafics, de manière à rationaliser le système, c'est une réforme de grande ampleur qui est proposée. Elle est de nature à permettre au fret ferroviaire français de repartir sur des bases saines mais à deux conditions : - la première, que les cheminots y adhèrent et comprennent qu'il s'agit là d'un plan de la dernière chance, pour l'entreprise et donc pour eux. Contrairement à ce que certains pensent, la SNCF n'est pas immortelle. Après les mouvements sociaux du printemps, il faut que la régularité et la fiabilité rendent confiance aux clients fret : - la seconde, que l'entreprise soit soutenue dans ses efforts par les autres acteurs : les chargeurs, le gouvernement, l'Europe mais aussi les régions, si l'on veut que le développement durable et le rééquilibrage intermodal ne soient pas de vains mots.